Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 035-200070688-20251125-2025_285-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES - VITRE

COUESNON MARCHES DE BRETAGNE
Parc d'Activités Coglais St Eustache
ST ETIENNE EN COGLES - 35460 MAEN ROCH
☎ 02.99.97.71.80

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de délégués :
En exercice : 39
Votants : 36
Présents : 30
Absents représentés : 6

Date de la convocation : 19 novembre 2025
Date d'affichage : 19 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq novembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis à la Salle polyvalente « rue Constant Bazillais » 35490 ROMAZY, sous la présidence de Monsieur Christian Hubert.

Etaient présents - Mesdames et Messieurs les membres titulaires :
M. Hubert, M. Houdus, M. Janvier, M. Boulmer, M. Gaigne, Mme Meignan, M. Hervé, M. Helbert, Mme Elshout, Mme Montembault, M. Eon,
M. Pierre Sourdin, M. Vallée, M. Retoré, Mme Perrin, M. Jean Frédéric Sourdin, Mme Chataignier, M. Dubreil-Jardin, Mme Prunier, Mme Lohier, M. Besnard, Mme Malle, M. Monthorin, M. Hamard, Mme Boulière, M. De Moncuit, M. Piroul, Mme Machard, M. Avril, M. Rapinel,

Étaient présents en tant que suppléants sans voix délibérative : M. Jobert, Mme Tison,

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme Launay représentée par Mme Lohier, M. De Gouvion Saint Cyr représenté par M. Hervé, Mme Cellier-Chenoir représentée par Mme Malle, Mme Balusson représentée par Mme Chataignier, Mme Blaise représentée par M. Avril, M. Rault représenté par Mme Elshout

Absentes excusées : Mme Jouaux, Mme Gobé,

Absent : M. Germain,

Monsieur Patrick BESNARD est désigné secrétaire de séance.

AFFAIRE INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

2025_285_020_4.2 : Création poste Chargé de Mission Atlas de la Biodiversité Intercommunal en contrat projet

Madame Mélanie MONTEMBAULT, Vice-présidente en charge transitions écologiques et énergétiques, rappelle aux membres du Conseil Communautaire la délibération n°2025-19 du conseil communautaire du 28 janvier 2025 validant :

- L'engagement dans une candidature pour réaliser un Atlas de la biodiversité ;
- Le dépôt d'une demande de subvention auprès de l'Office Français de la Biodiversité
- La création d'un poste non permanent pour une durée de 3 ans dédiée à cette mission.

La candidature de Couesnon Marches de Bretagne a été retenue et la subvention accordée par l'Office Français de la Biodiversité au cours de l'été. En conséquence, un appel à candidature a été lancé afin de recruter un chargé de missions Atlas de la Biodiversité Intercommunal (ABI).

Madame Mélanie MPONTEMABAULT rend compte de la procédure de recrutement et du candidat retenu.

Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 035-200070688-20251125-2025_285-DE

Afin de finaliser le recrutement, elle propose aux membres du Conseil Communautaire :

- **De créer, à compter du 1er décembre 2025, un emploi non permanent à temps complet d'un Chargé de Mission Atlas de la Biodiversité Intercommunal (ABI) pour une durée de 3 ans ;**

- **D'autoriser la signature avec le candidat retenu d'un contrat à durée déterminée, sous la forme d'un contrat projet, sur le fondement de l'article L. 332-24 du code général de la fonction publique, à compter du 1er décembre 2025, pour une durée de 3 ans ;**

- **De déterminer la rémunération de l'agent retenu pour ce poste de Chargé de Mission Atlas de la Biodiversité Intercommunal (ABI) sur un emploi de la catégorie hiérarchique A,**

- **De fixer la rémunération en référence au grade d'Attaché Territorial, échelon 1, complété d'un régime indemnitaire défini par la cotation de ce poste en application de la délibération autorisant la mise en place du RIFSEEP à Couesnon Marches de Bretagne.**

Vu l'exposé de Madame Mélanie MONTEMBAULT, Vice-présidente en charge des transitions écologiques et énergétiques,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire, avec 17 voix pour, 12 voix contre et 7 abstentions, valide la proposition de Madame Mélanie MONTEMBAULT, Vice-présidente en charge des transitions écologiques et énergétiques, telle que présentée ci-dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRESIDENT
CHRISTIAN HUBERT